

Tout savoir sur nos déchets !



Où : comment nos déchets sont-ils gérés?

Conférence-débat du 4 novembre 2016 organisée par NEVA (Nature Environnement Val d'Amboise) et avec la participation du GEIDA (Groupement des Entreprises du Val d'Amboise), de la ville d'Amboise et de La CCVA (Communauté de Communes Val d'Amboise).

La gestion des déchets ; politique et acteurs.

- ❑ 1970 : Naissance d'une politique publique de gestion des déchets.
- ❑ 1971 : Création du Ministère délégué chargé de la Protection de la nature et de l'Environnement.
- ❑ 1975 : 1^{ere} Loi cadre.
 - Au moins une collecte hebdomadaire.
 - Notion de déchets.
 - Principe de responsabilité du producteur ou du détenteur.
 - Obligation pour les communes d'assurer l'élimination.
 - Possibilité d'élaboration de plans départementaux.

Qu'est-ce qu'un déchet ?

Article L541-1-1 du Code de l'Environnement

Créé par Ordonnance n°2010-1579 du 17 décembre 2010 - art. 2

Au sens du présent chapitre, on entend par :

Déchet : toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire ;

Réaliser une classification des déchets est difficile.

- **Selon l'origine du déchet** : ménager, industriel ...
- **Selon le type de déchet** : banal, spécifique, toxique, vert, inerte ...
- **Selon le devenir du déchet** : recyclable, incinération, stockage ...

L'ADEME propose une classification selon les filières qui permettent de les traiter, et édite plus de 28 fiches déchets.*

*ADEME: Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.



Peut-on être sanctionné pour abandon de déchets ?

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire de 68€ à 450 €.

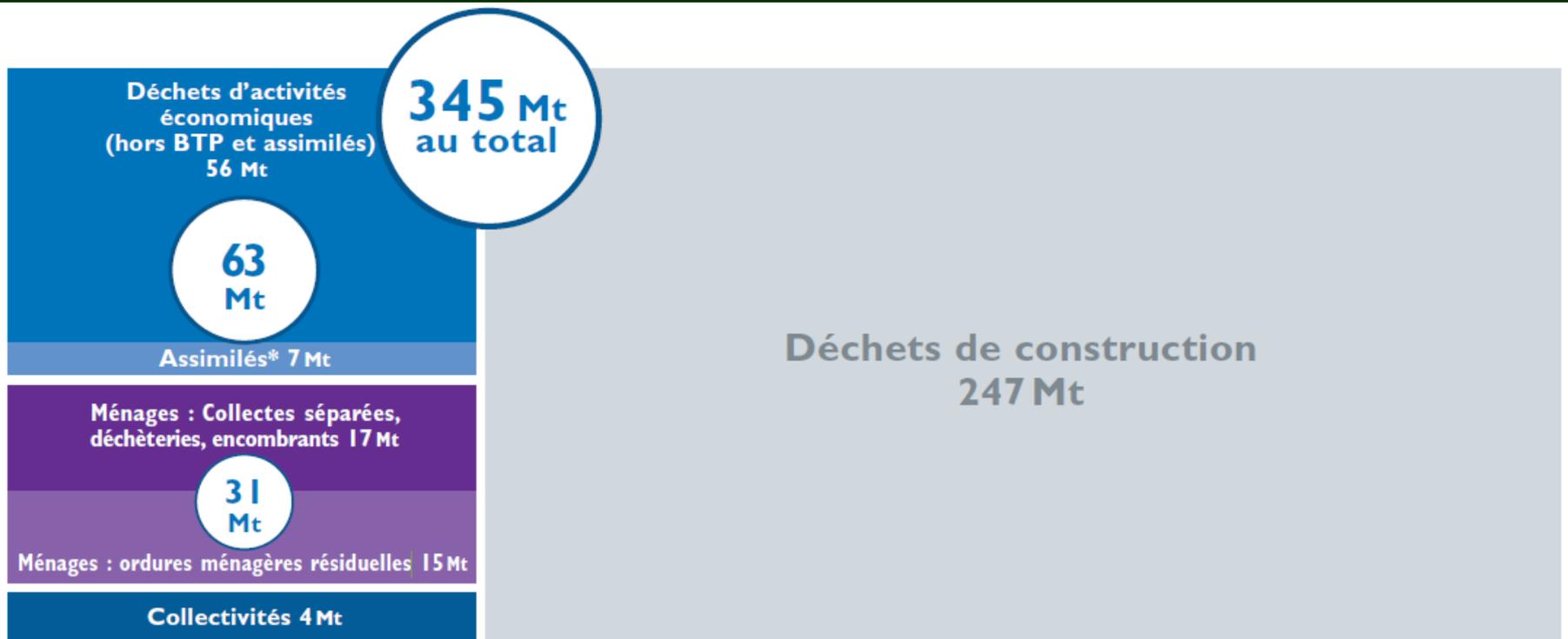
Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.

Un peu de précision dans les termes!

La directive cadre déchets n°2008/98/CE du 19 novembre 2008 introduit l'obligation de hiérarchiser les orientations de la politique de prévention et de gestion des déchets suivant les modes de gestion qui place en tout premier lieu la prévention notamment par:

- le réemploi, (utilisés de nouveau pour un usage identique)
- la réutilisation, (utilisés de nouveau)
- le recyclage, (retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins.)
- la valorisation,(servent (ou sont préparés pour) à des fins utiles en substitution à d'autres substances,)
- l'élimination. (toute opération qui n'est pas de la valorisation)

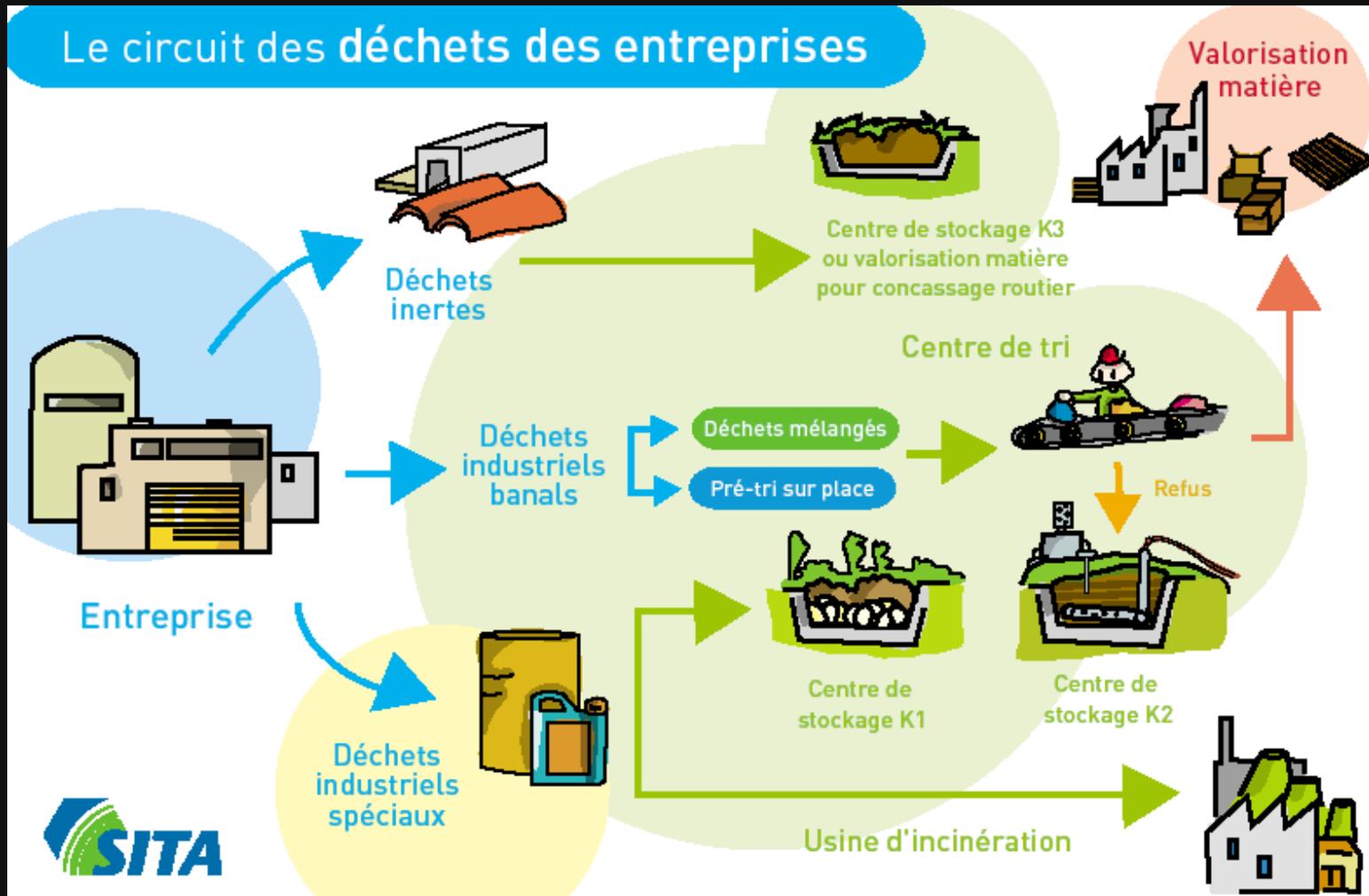
en France, qui produit et combien?



* Déchets des activités économiques (DAE) collectés par le service public

Source : RSD. 2012 – ADEME- Enquête collecte 2013 - Estimations IN NUMERI

Déchets des entreprises !

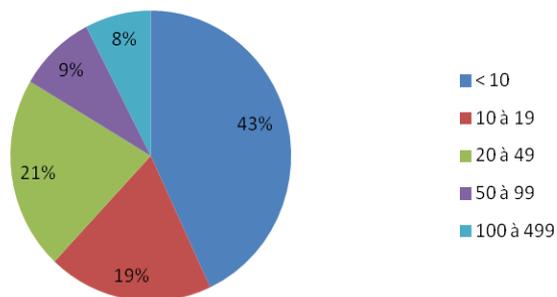


LE GEIDA

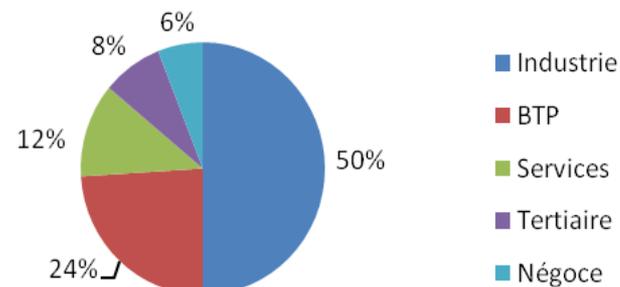
- ✓ Années 1970, création sous le nom de B.I.C.I.A (Bureau d'Information et de Communication des Entreprises d'Amboise).
- ✓ 1985, commué en Groupement des Entreprises Industrielles du District d'Amboise, GEIDA.
- ✓ Janvier 2002, devient le Groupement des Entreprises du Val d'Amboise, garde le nom GEIDA.

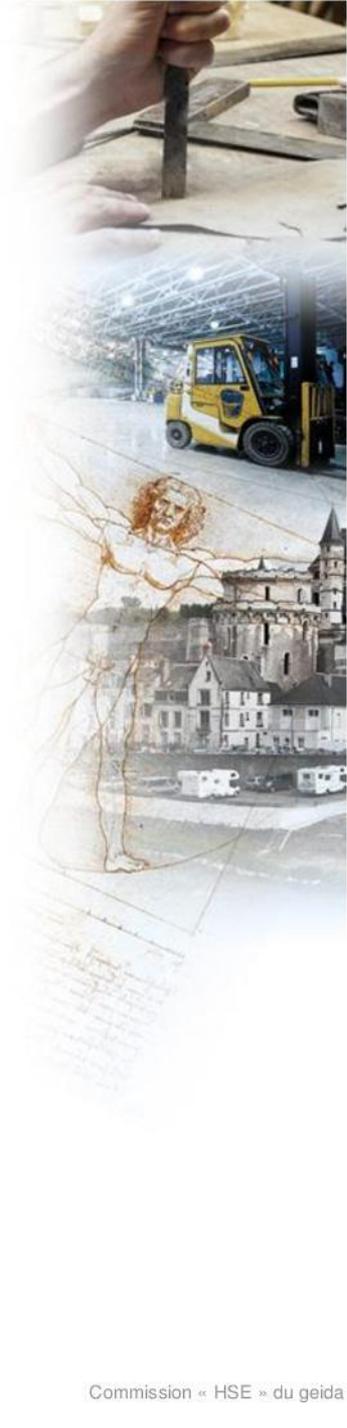
90 Entreprises Adhérentes (3000 Emplois)

Taille des Entreprises adhérentes

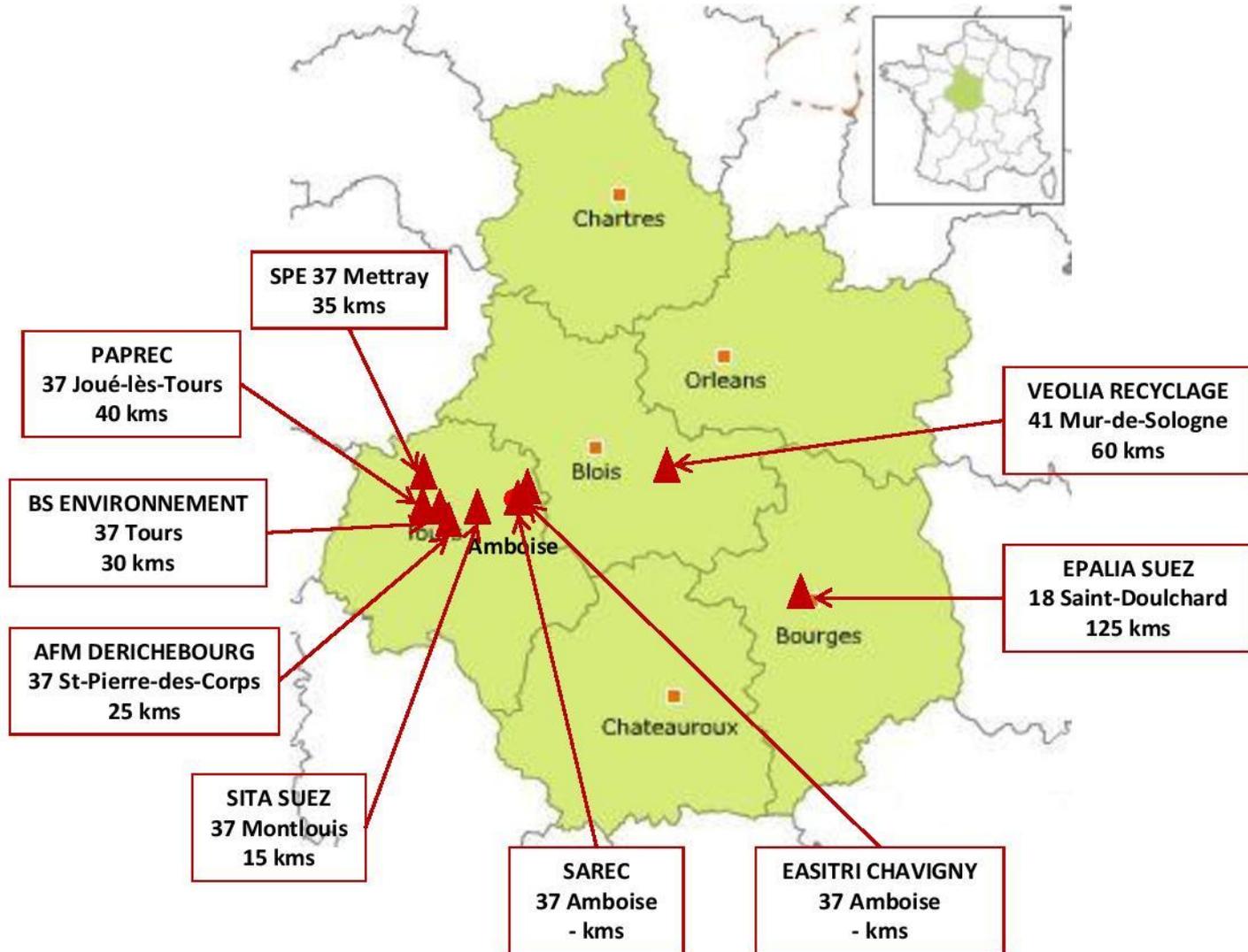


Activités





Situation géographique des prestataires consultés



Déchets des ménages et assimilés !

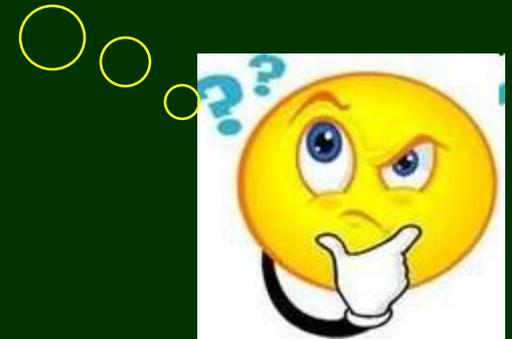
Ordures ménagères non recyclables.
(bac gris)

Autres

(bacs jaune, déchets vert, etc.)



Déchets des ménages et logos!



Obligatoire depuis janvier 2015, le logo Tri-man !



Logos à retenir!



Eco emballage



Recyclable



Triman



Chaque année en Europe, du fait de la non compatibilité des chargeurs, ce sont 50.000 tonnes de chargeurs de téléphone qui finissent à la poubelle, soit 1,6 kilo de déchets chaque seconde. Cela devrait prendre fin en 2017 avec le chargeur universel imposé par la Commission européenne.

Chaque jour en France, un million de yaourts sont jetés à la poubelle alors qu'ils sont encore consommables ; autrement dit 12 yaourts par seconde ou 365 millions par an sont jetés à cause de leur DLC précoce alors qu'ils ne présente aucun danger à la consommation !

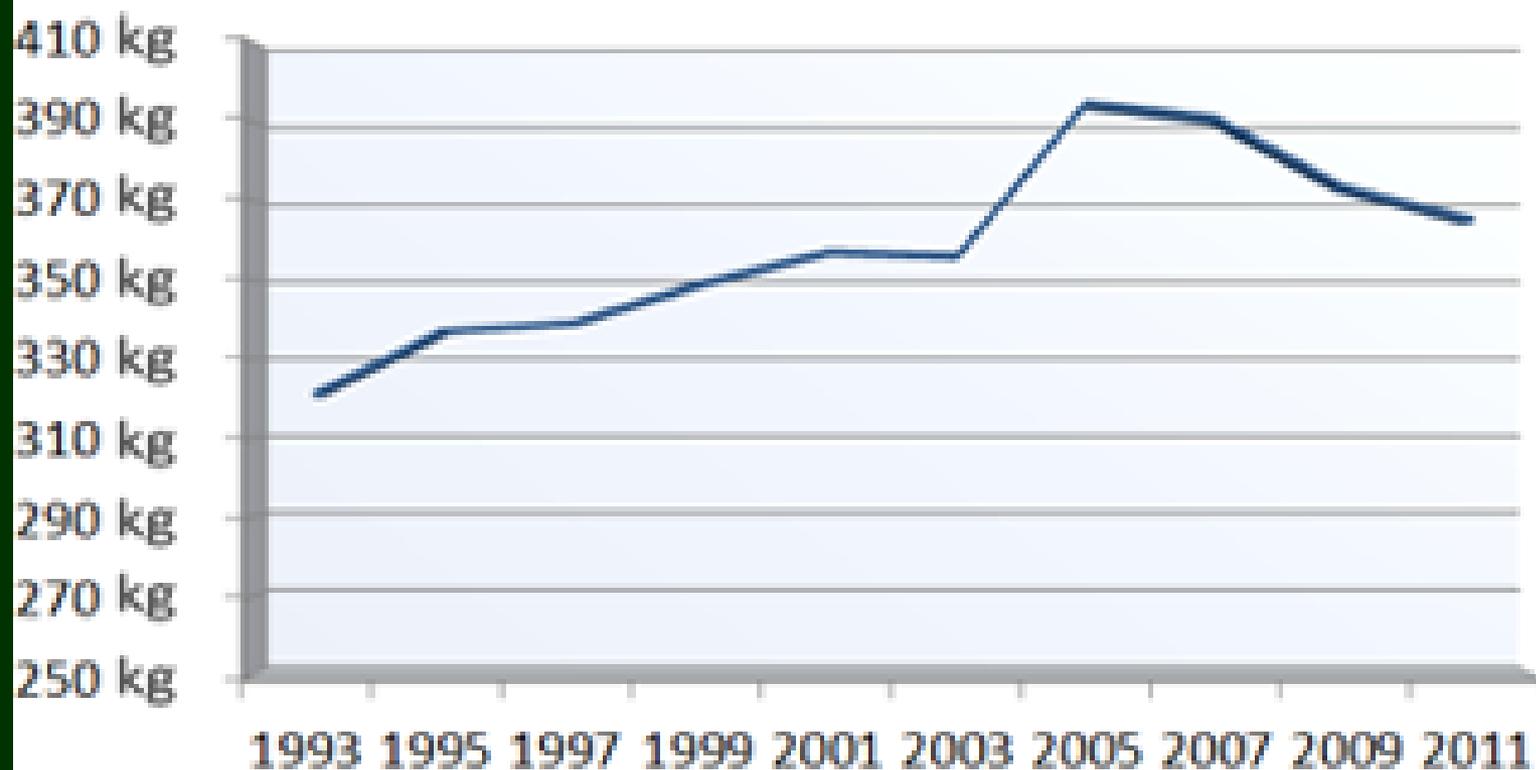
... gaspillage !

En France et chaque année, 2 milliards de gobelets jetables sont utilisés après avoir simplement servi à boire de l'eau. Cela correspond à 63 gobelets par seconde.

En 2014, en France, 1,4 million de tonnes de déchets électriques et électroniques DEEE ont été jetés dans les poubelles françaises soit 46 kg par seconde !

France

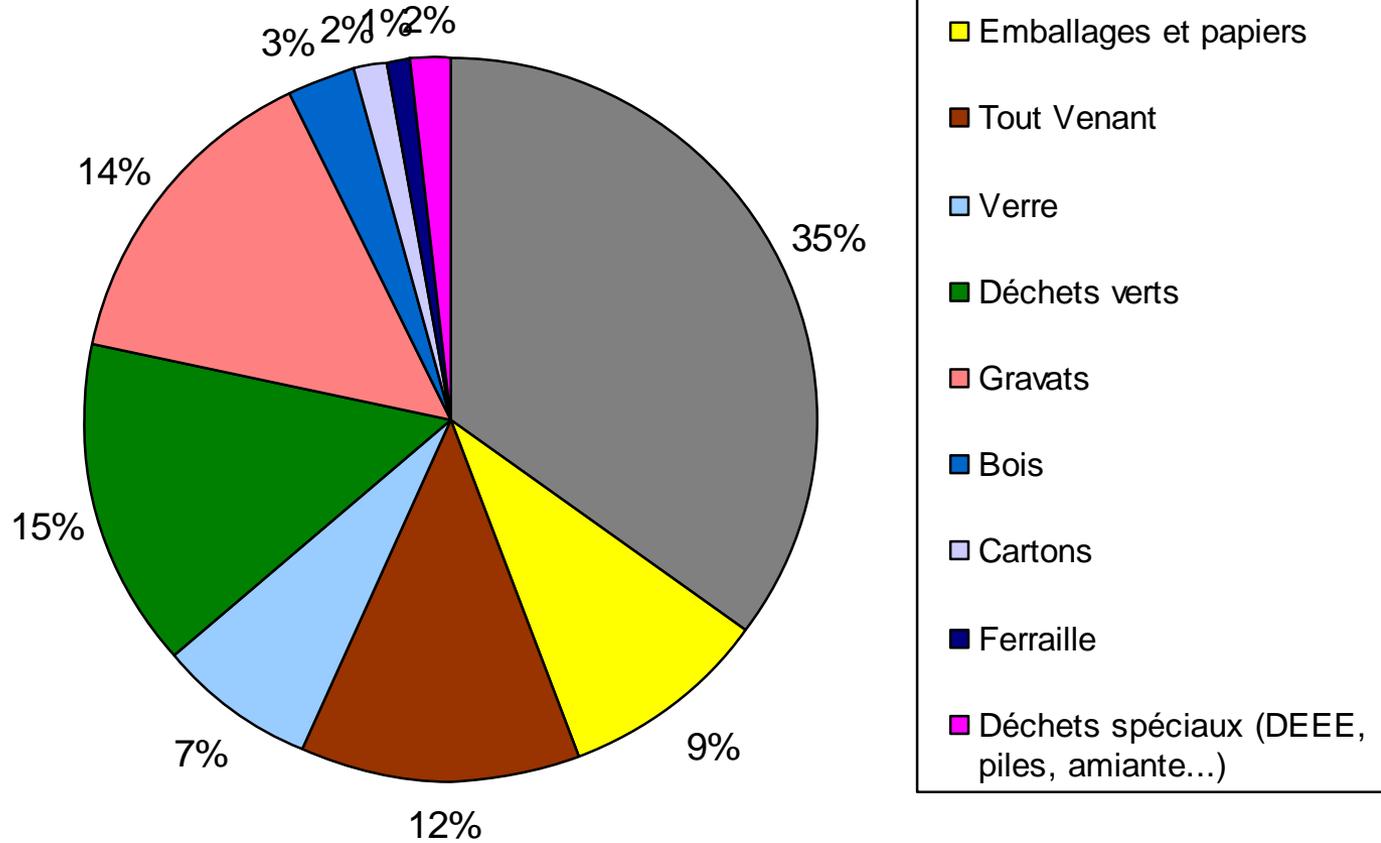
Évolution de la production de déchets par habitant



mais 180 kg en 1976, soit 2 fois plus aujourd'hui !

CCVA:

Collecte 2015 : 17000 t





France

collecte du verre

collecte des ordures ménagères résiduelles

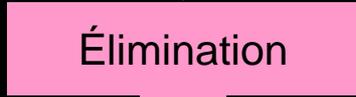
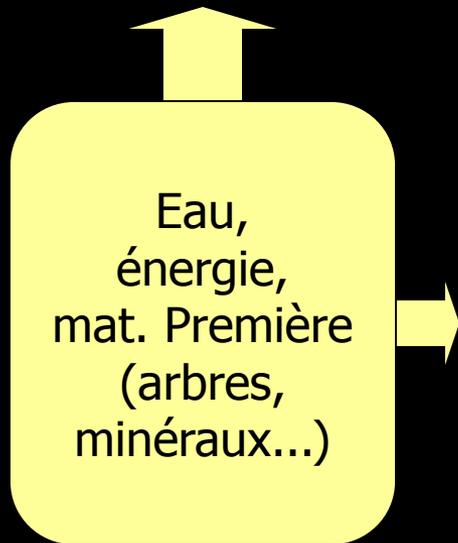
collecte sélective des emballages et des journaux et magazines

mieux consommer : éviter le sur-emballage, produits éco-labellisés ; effet mode; stop-pub...
mieux produire : produits éco-conçus ; prolonger la durée de vie des produits : réparation et don ; refuser l'obsolescence programmée (dont celle du bâtiment)
moins jeter : ex. : compost,...

Fabrication; réutilisation; récupération; occasion...



Chaque année, les Français jettent 81.000 tonnes de déchets sauvages, soit plus de 60 kilos par seconde.
(www.planetoscope.com)



Présentation de la collecte sur le territoire CCVA

La collecte



Déchets	Contenant	Type de collecte	Fréquence de collecte
Déchets non recyclables	Bac	Porte à porte en camion benne bi-compartmentée	Hebdomadaire ou bi ou tri-hebdo selon lieux et habitat
Emballages et papiers	Bac		
Emballages et papiers	Conteneur	Apport volontaire (habitat collectif et déchetterie)	Selon remplissage
Verre	Conteneur	Apport volontaire	Selon remplissage
Encombrants des personnes à mobilité réduite	Vrac	Porte à porte (camion plateau)	mensuelle
Cartons des professionnels	Vrac	Porte à porte (Amboise centre ville) (camion plateau)	bihebdomadaire
		Porte-à-porte en camion benne	mensuelle
Textiles, Linge de maison et Chaussures	Conteneur	Apport volontaire	hebdomadaire

Filières de traitement

Déchets	Prestataire	Centre de traitement
Déchets non recyclables	SMITOM d'Amboise	Incinération sur le site Arcante à Blois
Emballages et papiers	SMITOM d'Amboise	Centre de Tri de Chanceaux-près-Loches et recyclage (Coved)
Cartons des professionnels du centre-ville d'Amboise	OBJECTIF	Recyclage (Sarec à Amboise)
Cartons des professionnels hors centre-ville d'Amboise	SMITOM d'Amboise	Centre de Tri de Chanceaux-près-Loches et recyclage (Coved)
Verre	SMITOM d'Amboise	Saint Gobain (usines de Chateaubernard 16, Rozet Saint Albin 02 et Andrezieux Boutheon 42)
Encombrants	COVED	Filières de la déchetterie d'Amboise
Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC)	LE RELAIS	Centre de tri de Favières 28 (Le Relais Eure et Loir)

Par ailleurs, le SMITOM traite sur sa plateforme de compostage, les déchets verts issus de la déchetterie d'Amboise.

Déchetterie

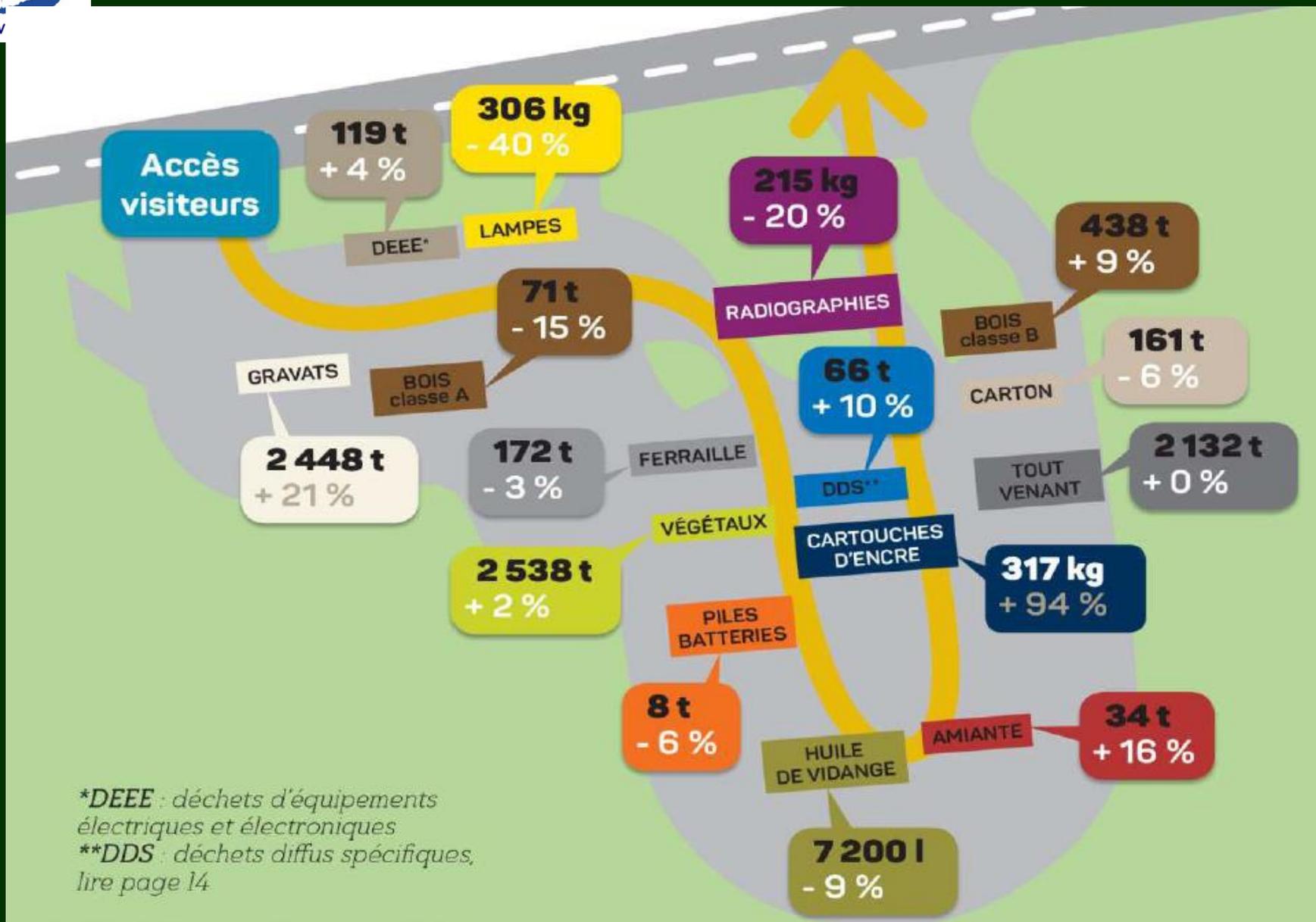
Déchets	Entreprise (exutoire)	Traitement
Tout venant	COVED (Chanceaux-près-Loches 37)	Enfouissement ISDND classe 2
Ferraille	MENUT (Saint Pierre des Corps 37)	Recyclage
Cartons	PAPETERIES PALM (Descartes 37 après une mise en balle au centre de tri COVED à Chanceaux-près-Loches)	Recyclage
Gravats	COVED (Chanceaux-près- Loches 37)	Enfouissement ISDND (Remblaiement, couverture)
Bois classe A (brut)	Ecosys (Saint Pierre des Corps 37)	Recyclage
Bois classe B (traité)	COVED (Chanceaux-près- Loches 37)	Enfouissement ISDND classe 2
Déchets verts	SMITOM d'Amboise	Compostage

(ISDND) : Installations de Stockage pour les Déchets Non Dangereux (ou Centres d'Enfouissement Techniques)

En 2016/17: Déchets d'Éléments d'Ameublements (DEA); Entreprise: Eco-mobilier; Traitement: recyclage, réutilisation, valorisation.

Déchets	Entreprise (exutoire)	Traitement
Déchets Diffus Spécifiques	Eco DDS (collecteur BS Environnement à Saint Ouen 41)	Elimination selon le type de DDS (valorisation matière ou énergétique)
Déchets Diffus Spécifiques (non conformités d'EcoDDS)	BS Environnement (Saint Ouen 41)	
Déchets Diffus Spécifiques (ne pouvant être repris par EcoDDS)	Chimirec Delvert (Jaunay Clan 86)	
Amiante Ciment	COVED (Chanceaux-près- Loches 37)	Enfouissement ISDND
Huile de vidange	SOA SENI, collecteur (Esvres / Indre 37)	Valorisation
Batteries	Chimirec Delvert (Jaunay Clan 86)	Recyclage
Piles	Corépîle (collecteur Paprec D3E Martin Environnement à Chevilly 45)	
DEEE :Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	Eco-Systèmes (collecteur Derichebourg AFM recyclage à La Ville aux Dames 37)	
Lampes à économie d'énergie	Recylum (collecteur Paprec D3E à Chauvigny 86)	
Cartouches d'encre	Collectors (Mornant 69)	
Radiographies	Pharmaciens Sans Frontières 37	
Lunettes de vue	Africamitié	
Bouteilles de gaz	Filières des distributeurs (Antargaz, Butagaz...)	Valorisation
Extincteurs	Quality Environnement (Saint Sauveur d'Aunis 17)	
Pneumatiques	Mégapneus (Esvres sur Indre 37)	

DDS: déchets diffus spécifiques ménagers :déchets issus de produits chimiques présentant un risque significatif pour la santé et l'environnement,

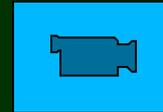


*DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques
 **DDS : déchets diffus spécifiques, lire page 14

Composter c'est facile !



Le recyclage des plastiques



Exemple
des
bouteilles

Équivalence entre emballages collectés et plastique recyclé transformé

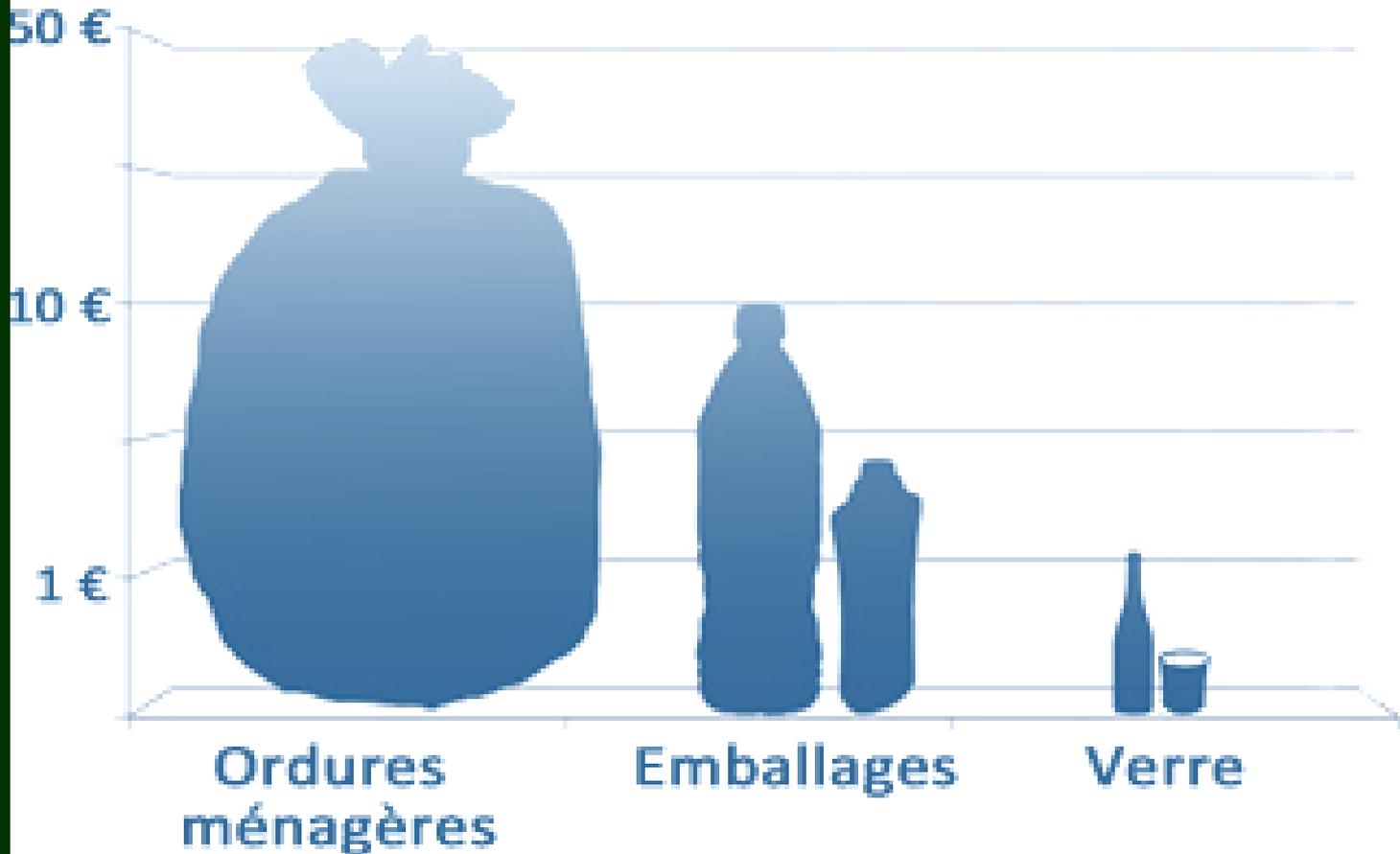
Bouteilles PET (polytéréphtalate d'éthylène)



Flacons PEhd ou PP (polyéthylène haute densité / polypropylène)

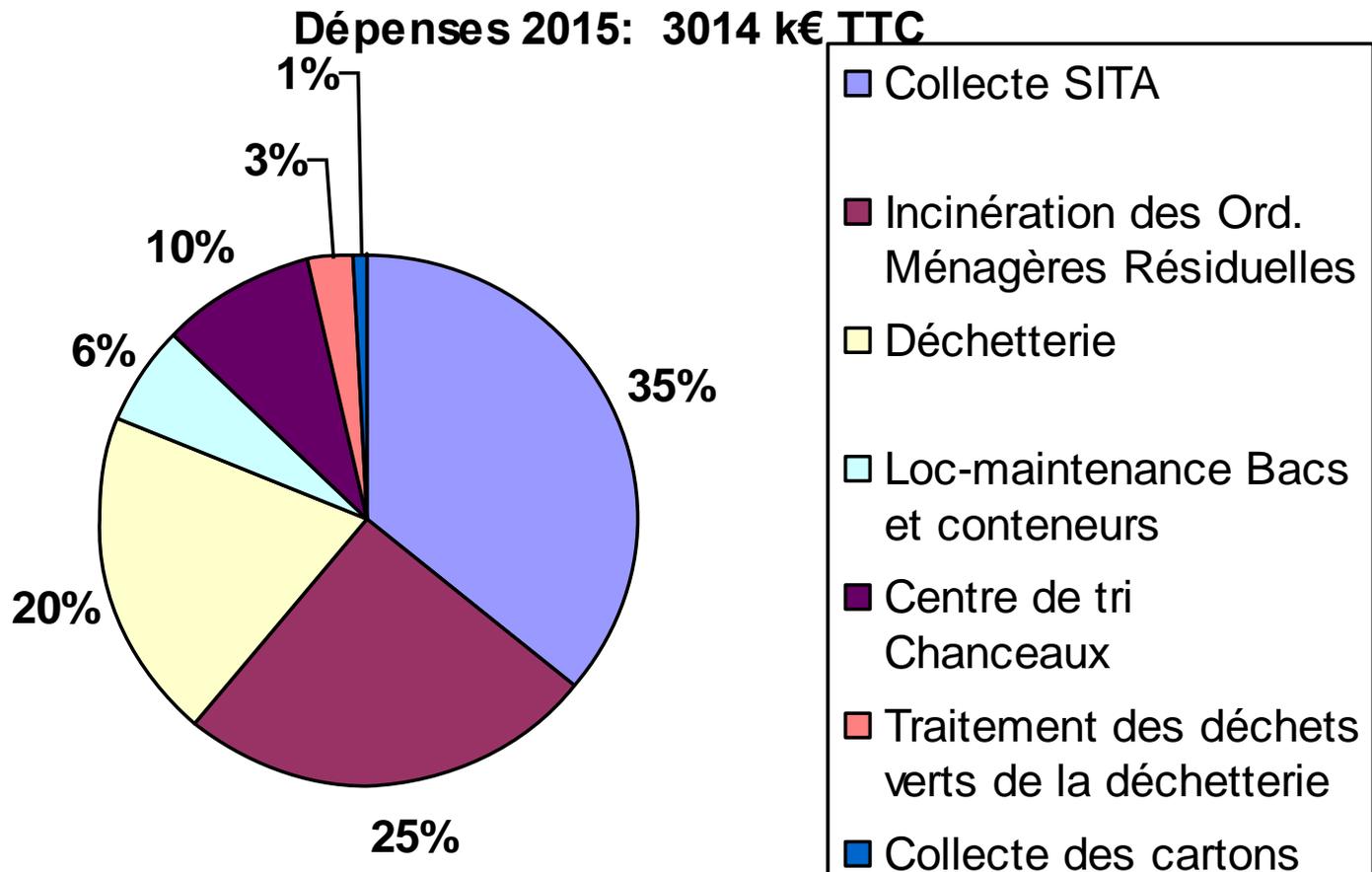


Coût de gestion des différents déchets par habitant



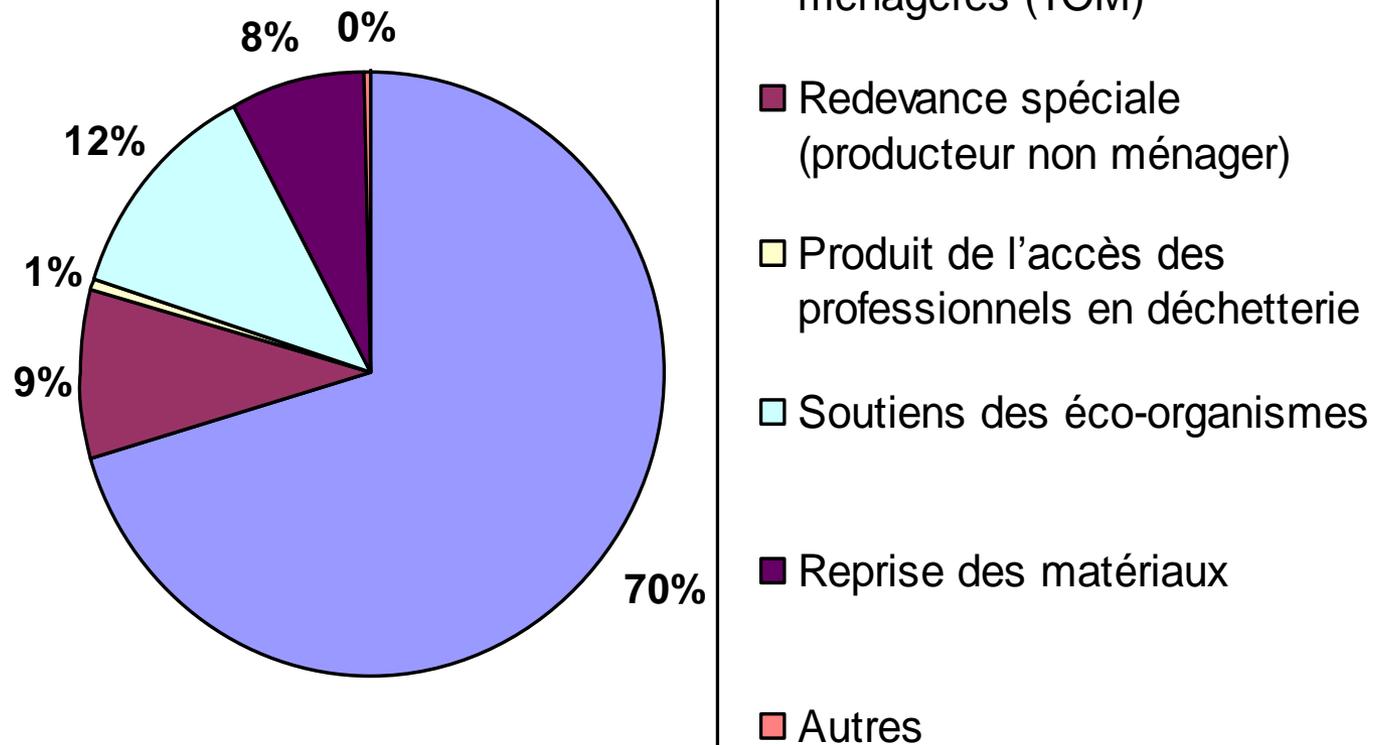
source sinoe.org - statistiques 2010

Chiffres CCVA



Chiffres CCVA

Recettes 2015: 2992 k€ TTC



Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

La TEOM concerne toute propriété soumise à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle s'applique au propriétaire et à l'usufruitier du bien.

La TEOM est calculée sur la moitié de la *valeur locative cadastrale* de la propriété.

Les taxes sont liées à une prestation de service (public). Elles sont perçues lors du fonctionnement d'un service public ou de l'utilisation d'un ouvrage public. Le montant de la taxe n'est pas proportionnel au service rendu.

La redevance est la somme versée par un usager d'un service ou d'un ouvrage public.. Le montant est proportionnel au service rendu.

Une suite?

semaine européenne de réduction des déchets

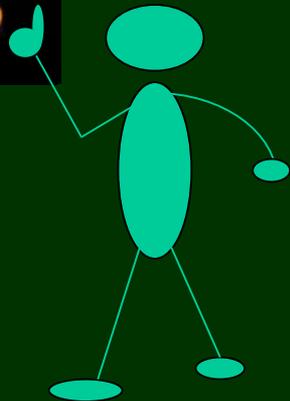


19-27 novembre 2016

www.ewwr.eu/fr

Merci de votre attention!

J'ai
quelque
chose
à dire!



...Échanges et FIN